

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE PLEYBEN

SEANCE DU 15 AVRIL 2025

DATE DE CONVOCATION 03 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 avril, à dix-huit heures, les membres du C.C.A.S, légalement convoqués, se sont réunis à la salle ADMR, za du Drévers, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame CARO Amélie, présidente.

Participaient à cette réunion : Mme CARO Amélie - M. PERSON Patrice - Mme BRIAND Claudine - Mme MORVAN Typhaine - Mme POULIQUEN Nathalie - Mme HOURMANT Nadine - M. EUZEN Frédéric – Mme PLANTEC Anne-Marie

Absents représentés : Madame GOISNARD Gaëlle absente excusée ayant donné procuration à M. PERSON Patrice – M. KERSAUDY Jean-Bernard absent excusé ayant donné procuration à Mme CARO Amélie

Absents excusés : M. ALT Habiba - M LE BOT Robert – Mme VERBECQ Rosine

Secrétaire de séance : Mme POULIQUEN Nathalie

Nombre de membres :
- En exercice : 13
- Présents : 8
- Votants : 10

N° 2025/03/01 : Désignation du secrétaire de séance

Conformément au règlement intérieur, le conseil d'administration est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de désigner Mme Pouliquen Nathalie pour remplir cette fonction.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

N° 2025/03/02 : Approbation du procès verbal de la séance du 11 mars 2025

Madame la Présidente informe les membres du conseil d'administration que le procès-verbal de la séance du 11 mars 2025 leur a été communiqué par mail. Il convient à présent de l'approuver.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 11 mars 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

N° 2025/03/03 : Vote des subventions sociales pour l'année 2025

Madame la Présidente rappelle au conseil d'administration du CCAS qu'il est de son ressort d'attribuer les subventions à caractère social puisque celui-ci gère la politique sociale de la commune

Ci-après les propositions :

SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION 29	300.00€
CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)	100.00€
FRANCE ALZHEIMER	200.00€
ESAT DE L'ARMORIQUE LES PAPILLONS BLANCS	300.00€
FOYER DE VIE KAN AR MOR	300.00€
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Mr PERSON (Président de l'ADMR) sort de la salle	1500.00€
FAVEC 29	100.00€
SOLIDARITES PAYSANS 29	100.00€
T'ES CAP	300.00€
ASSO JPV 29	100.00€
LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00€
TELETHON	50.00€
AFSEP SCLEROSE EN PLAQUES	100.00€
DON ORGANE DIALYSE (KMS FIL ROUGE)	300.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, décide de voter, à l'unanimité les subventions sociales indiquées ci-dessus au titre de l'année 2025 et autorise la Présidente à effectuer les versements

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

N° 2025/03/04 : Affectation de résultats

Monsieur le Vice-Président, après lecture des comptes administratifs soumis aux votes le report des résultats comme suit :

Report en section d'investissement : 7239.29 euros
Report en section de fonctionnement : 20709.95 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de voter à l'unanimité le report des résultats

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

N° 2025/03/05 : Projet Espace Seniors

Madame La Présidente fait un point d'étape sur le projet du pôle des solidarités prévu en 2026.

Il est prévu le projet d'un espace seniors en corrélation avec le plan pluriannuel de Ville Amie des Aînés et les seniors sondés. Ce projet sera un lieu animé par un agent de SAAD associatif et sera la fabrique des projets seniors.

Dans le cadre de ce projet, le Conseil d'Administration autorise Madame La Présidente à solliciter les financeurs institutionnels, les fondations et tout autre appel à projet et donne pouvoir de signature au nom du Conseil d'Administration sur les différentes demandes ou appels à projets

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de voter à l'unanimité le projet Espace Seniors.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

N° 2025/03/06 : Approbation du compte de gestion 2024

Madame la Présidente, considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le comptable public du Service de Gestion Comptable de Châteaulin et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du CCAS ;

Considérant d'autre part l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de la Présidente et du compte de gestion du comptable public, elle propose aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2024, dont les écritures sont conformes au compte administratif du CCAS pour le même exercice.

La synthèse ci-dessous affiche les résultats budgétaires de l'exercice 2024 :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 029006

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC CHATEAULIN

ETABLISSEMENT : CCAS DE PLEYBEN

ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

17400 - CCAS DE PLEYBEN

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	81 300,00	75 200,00	156 500,00
Titres de recette émis (b)	5 747,10	80 310,04	86 057,14
Réductions de titres (c)	2 000,00	30 730,92	32 730,92
Recettes nettes (d = b - c)	3 747,10	49 579,12	53 326,22
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	81 300,00	75 200,00	156 500,00
Mandats émis (f)	11 898,10	66 654,49	78 552,59
Annulations de mandats (g)		6 078,42	6 078,42
Dépenses nettes (h = f - g)	11 898,10	60 576,07	72 474,17
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	8 151,00	10 996,95	19 147,95

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

17400 - CCAS DE PLEYBEN

Exercice 2024

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2023	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	15 390,29		-8 151,00		7 239,29
Fonctionnement	31 706,90		-10 996,95		20 709,95
TOTAL I	47 097,19		-19 147,95		27 949,24
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	47 097,19		-19 147,95		27 949,24

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide d'approuver le compte de gestion établi par le comptable public du CCAS de Pleyben pour l'exercice 2024, dont les écritures sont conformes au compte administratif du budget principal du CCAS.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

N° 2025/03/07 : Approbation du compte administratif 2024

Le Conseil d'Administration délibère sur le compte administratif 2024 dressé par Madame la Présidente, après s'être fait présenter le compte administratif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Madame la Présidente sort de la salle et Monsieur Patrice PERSON, Vice-Président, fait procéder au vote. Le compte administratif 2024 tel que résumé ci-après est approuvé à l'unanimité de ses membres présents :

TABLEAU DES RESULTATS (hors restes à réaliser)		
	Libellé	Budget principal
FONCTIONNEMENT	Dépenses de fonctionnement	60 576,07 €
	Recettes de fonctionnement	49 579,12 €
	Résultat de l'exercice	- 10 996,95 €
	Report du résultat cumulé au 01/01/2024	31 706,90 €
	Résultat cumulé au 31/12/2024	20 709,95 €
INVESTISSEMENT	Dépenses d'investissement	11 898,10 €
	Recettes d'investissement	3 747,10 €
	Résultat de l'exercice	- 8 151,00 €
	Report du résultat cumulé au 01/01/2024	15 390,29 €
	Résultat cumulé au 31/12/2024	7 239,29 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

N° 2025/03/08 : Vote du budget primitif de l'exercice 2025

Madame la Présidente présente le budget primitif du CCAS pour l'exercice 2025 et fait procéder au vote.

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	106 800,00 €	24 300,00 €	131 100,00 €
RECETTES	106 800,00 €	24 300,00 €	131 100,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, vote à l'unanimité de ses membres présents, le budget primitif 2025

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

La séance est levée à 19h47

Nathalie POULIQUEN
Secrétaire de séance



Amélie CARO
Présidente

